

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02012 **SUIVI DE CHANTIER**
UN CHANTIER BIEN SUIVI POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de suivi de chantier ainsi que l'aspect réglementaire.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation SUIVI DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de préparation et suivi de chantiers ainsi que les aspects réglementaires s'y rapportant.

DURÉE :

3 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur le **SUIVI DE CHANTIER** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur le suivi de chantier et l'organisation en maîtrise d'ouvrage. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

La maîtrise des fondamentaux du marché de travaux.

Le lancement de la préparation de chantier.

Les marchés de travaux

- La nature juridique du marché de travaux.
- o Les marchés publics
 - Les documents de référence.
 - Pourquoi une mise à jour du CCAG en 2009 ?
 - Les risques pour le maître d'œuvre.
- o Les marchés privés
 - Les documents de référence.
 - Que dit le code civil ?
 - Les particularités, les risques...
 - Le respect des DTU est-il automatique ?

L'environnement de l'opération

- La maîtrise d'ouvrage : rôle, obligations légales et responsabilités, une revue de ses obligations vis-à-vis du maître d'œuvre.
- La maîtrise d'ouvrage déléguée, l'assistant maître d'ouvrage : missions et responsabilités.
- Le bureau de contrôle : comment gérer les points à risques aux 3 phases de sa mission.
- Le bureau d'étude de sol : comment l'impliquer au maximum dans la phase terrassement/fondations.
- Le coordonnateur SPS : ses obligations, ses responsabilités face à un accident mortel (analyse d'une récente jurisprudence), comment agir en cas de manquements.
- Le coordonnateur SSI.

Le fonctionnement de la maîtrise d'œuvre dans cet environnement

- Quelques règles de base.
- Les devoirs de la maîtrise d'œuvre.
- Ses obligations légales.
- Ses responsabilités.
- La procédure légale de gestion de la défaillance de l'entrepreneur.
- Les risques encourus et quelques jurisprudences.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02012 **SUIVI DE CHANTIER**
UN CHANTIER BIEN SUIVI POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de suivi de chantier ainsi que l'aspect réglementaire.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation SUIVI DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de préparation et suivi de chantiers ainsi que les aspects réglementaires s'y rapportant.

DURÉE :

3 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

L'entrepreneur

- o L'entrepreneur : missions et responsabilités
 - Définition de l'entreprise.
 - Distinction entre sous-traitant, prestataire de service et fournisseur.
 - La loi de 1975 sur la sous-traitance, le délit de marchandage.
 - L'organisation dans l'entreprise : la direction, l'encadrement, la maîtrise, les équipes de production.
 - L'organisation de l'entreprise sur le chantier : les représentants habilités aux différents niveaux de décision.
 - Comprendre comment elle établit son prix et sa stratégie.
 - L'importance du circuit de communication interne à l'entreprise sur le chantier.
 - L'allotissement : avantages et risques.
 - L'entreprise générale : avantages et risques.
 - Revue détaillée des obligations, responsabilités et garanties de l'entrepreneur.
 - Anticiper les risques de défaillance de l'entrepreneur en phase préparation, travaux et lors de la levée des réserves, en GPA.
 - Une phase essentielle : le lancement de l'opération.

La préparation : la réussite de l'opération

- La maîtrise technique, administrative et financière des dossiers par le maître d'œuvre.
- Méthode d'appropriation des pièces écrites rédigées par un tiers.
- Exercice : élaboration d'une check-list des actions à exiger des entreprises en phase préparation.
- Exercice : savoir analyser rapidement un plan d'installation de chantier vis à vis de l'article 1382 du code civil.
- L'identification et la gestion des phases à risques.
- La préparation d'outils pour une communication optimale.

Quelques règles de base

Les devoirs de la maîtrise d'œuvre

Ses obligations légales

Ses responsabilités

La procédure légale de gestion de la défaillance de l'entrepreneur

Les risques encourus et quelques jurisprudences

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02012 **SUIVI DE CHANTIER**
UN CHANTIER BIEN SUIVI POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de suivi de chantier ainsi que l'aspect réglementaire.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation SUIVI DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de préparation et suivi de chantiers ainsi que les aspects réglementaires s'y rapportant.

DURÉE :

3 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

Le suivi de la réalisation des travaux

- o L'organisation du suivi des travaux
 - La préparation du déroulement de la première réunion de chantier plénière.
 - Exercice : les points d'arrêt incontournables pour la maîtrise d'œuvre en vue d'éviter ou de limiter sa mise en cause en cas de litige ou de sinistre.
 - La préparation indispensable des réunions hebdomadaires.
 - L'organisation des rendez-vous de chantier hebdomadaires.
 - Un « devoir d'exemplarité », l'organisation, le positionnement et le rôle de la visite de chantier, la trame du compte rendu, les annexes du compte rendu.
 - Importance et méthode de suivi des effectifs.
 - Le suivi de l'hygiène et de la sécurité.
 - La gestion du travail clandestin et du travail illégal.
 - Une méthode de gestion de la qualité.
 - La mission OPC : présentation des différentes phases.
 - Le planning d'exécution détaillé gros œuvre : le niveau de détail à obtenir de l'entreprise.
 - L'importance de la fin du gros-œuvre.
 - L'établissement du planning détaillé TCE.
 - Travaux modificatifs : différence entre ordre de service et avenant.
 - La gestion des travaux non conformes au CCTP.
 - Une recette pour une vérification rapide des situations de travaux mensuelles.
 - Une pratique interdite en termes de vérification.
 - Les différentes pénalités de retard et les conditions de leur application.
 - Les maîtres d'ouvrage / maîtres d'œuvre et le compte prorata.

La gestion de la fin du chantier

La préparation de la réception

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02012 **SUIVI DE CHANTIER**
UN CHANTIER BIEN SUIVI POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de suivi de chantier ainsi que l'aspect réglementaire.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation SUIVI DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de préparation et suivi de chantiers ainsi que les aspects réglementaires s'y rapportant.

DURÉE :

3 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

La gestion des périodes de garantie

- La gestion de la fin du chantier
 - Avec quel planning doit-on suivre de façon exhaustive les tâches exhaustives des dernières semaines ?
 - Présentation d'une check-list.
- La phase de réception et la fin de l'opération
 - Les opérations préalables à la réception.
 - La gestion du RFCT.
 - Qui déclenche les OPR ?
 - Les participants aux OPR.
 - Le déroulement des OPR.
 - La planification de la réception.
- La Réception et le traitement des réserves
 - Les notions de prise de possession, de réception et de livraison.
 - Le danger de la réception sans réserve pour le maître d'œuvre.
 - Les conséquences de la réception ou de la non-réception.
 - Les conditions du refus de réception.
 - La faute du maître d'ouvrage.
 - Les caractéristiques d'une « réserve » à la réception.
 - L'importance de la rédaction de la liste des réserves.
 - Comment réduire la liste des réserves à la réception ?
 - La gestion du PV de réception : rédaction, diffusion, délais.
 - Le désaccord éventuel de l'entreprise.
 - Le suivi et la levée des réserves à la réception.
 - La gestion des défaillances dans la levée des réserves.
 - L'importance du PV de levée des réserves.
 - La gestion des DOE, des DIUO.
 - La livraison de l'ouvrage : anticiper une obligation importante du maître d'ouvrage.
 - Les obligations du maître d'œuvre pour le jour de la réception.
 - Les obligations de l'entrepreneur au jour de la réception.
 - La clôture financière de l'opération (notion de réfaction).
 - La clôture du compte prorata, notion de quitus.
- Les périodes de garantie
 - Le parfait achèvement : une méthode de gestion aisée
 - Les dommages intermédiaires.
 - La garantie de bon fonctionnement : une bonne pratique commerciale de la maîtrise d'œuvre.
 - La garantie décennale (une garantie qui peut porter sur des prestations inattendues).
 - La responsabilité contractuelle trentenaire (jurisprudences).

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.